



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 15/09/2023

Reçu en préfecture le 15/09/2023

Publié le 16/09/2023

ID : 040-214001554-20230914-230914H1414H1-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 14 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le quatorze septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : lundi 11 septembre 2023

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA, Cédric CHATON, Carine DUPUY, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Pierre SANCHEZ a donné pouvoir à M. CHATON; Marc VERNIER a donné pouvoir à Mme DURAN

Nombre de membres afférents 15

Nombre de membres en exercice 15

Présents 13

Pouvoirs 2

Votants 14

N° DEL20230914-006

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes de subventions des associations adressées en Mairie pour l'exercice 2023,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 16 mars 2023,

Considérant que le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques, culturelles, de par son dynamisme, son implication dans la vie locale

Considérant la tenue du festival En cordes et mots,

Considérant la création d'une nouvelle association Floralinxe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

ASSOCIATIONS	PROPOSITIONS
--------------	--------------



Festival EN CORDES ET MOTS (pour Musicalinxe)	2 000,00 €
FLORALINXE	1 500,00 €
TOTAL	3 500,00 €

ARTICLE 2 -

D'autoriser Monsieur le Maire afin de procéder au versement de ces subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la Commune de Linxe.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ((Marine FOURGS n'a pas pris part au vote)).

Signé le '15 SEP. 2023

La secrétaire de séance

Veronique Rosa

Thierry GALLEA